

Demande de place en crèche



Date de la demande :

Date d'entrée souhaitée :

L'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Age :

Enfant à naître, date de naissance prévue :

Les parents

	Représentant 1 (allocataire CAF)	Représentant 2
Nom		
Nom d'usage		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Tel fixe		
Tel portable		
Adresse mail		
Situation professionnelle	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi - de 3 mois <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi + de 3 mois <input type="checkbox"/> Formation tps plein + de 6 mois <input type="checkbox"/> Formation tps partiel + de 6 mois <input type="checkbox"/> Autre formation <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Congé parental de - de 6 mois <input type="checkbox"/> Congé parental de + de 6 mois <input type="checkbox"/> Sans activité Commentaires :	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi - de 3 mois <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi + de 3 mois <input type="checkbox"/> Formation tps plein + de 6 mois <input type="checkbox"/> Formation tps partiel + de 6 mois <input type="checkbox"/> Autre formation <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Congé parental de - de 6 mois <input type="checkbox"/> Congé parental de + de 6 mois <input type="checkbox"/> Sans activité Commentaires :
Profession		
Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Autre

Situation familiale

Pacsés / Mariés / Vie maritale

Monoparentale

Enfant(s) déjà accueilli(s) dans une crèche de la ville : Oui Non

Nom(s) et Prénom(s) :

Inscriptions multiples : Oui Non

Enfant porteur de handicap : Oui Non

Membre du foyer porteur de handicap : Oui Non

Structures souhaitées

Numéroter par ordre de préférence

	Arsenal / 26 berceaux / 7h – 18h
	Crèche familiale de l'Arsenal / 40 berceaux / 7h – 18h
	Louise Michel / 50 berceaux / 7h – 18h
	Les Grenouilles Bleues / 15 berceaux / 7h – 18h
	Les Petits Chaperons Rouges / 21 berceaux / 7h15 – 18h15

Jours et horaires souhaités

Attention ce document vous engage, merci de ne pas surestimer vos besoins

Jours	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Pièces à fournir

Livret de famille

Documents d'insertion

Attestation CAF avec le quotient familial

Documents de formation

Dernier bulletin de salaire pour chacun des parents ou attestation employeur

Attestation de prise en charge handicap (parents ou enfants)

Vos engagements

En signant ce dossier, vous vous engagez à :

- Prévenir le service Petite enfance de tout changement de situation familiale, de situation professionnelle, de coordonnées et/ou de souhait de garde
- Transmettre les justificatifs demandés pour la mise à jour du dossier
- Accepter la place proposée correspondant aux choix et souhaits de garde renseignés dans le présent document ; en cas de refus votre dossier sera annulé. Une nouvelle préinscription sera nécessaire pour tout dossier annulé.

Date :

Signature des parents :

Toutes les mentions sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre demande d'inscription. Les informations personnelles portées sur le présent formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les agents du service Petite Enfance de la Direction Éducation Jeunesse Culture de la ville de Saint-Fons. L'utilisation et le traitement des données ainsi collectées sera limitée aux cas où cela est rendu nécessaire, et notamment pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, réaliser des études statistiques, respecter nos obligations légales. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux agents du service Petite Enfance de la Direction Éducation Jeunesse Culture de la ville de Saint-Fons et, le cas échéant, la Caisse d'Allocations Familiales. Ces données seront conservées au sein de la Direction pendant une durée qui ne saurait excéder 5 ans, puis archivées pendant la durée légale. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Il est indiqué qu'en signant le présent formulaire la personne consent à l'utilisation de ses données personnelles dans les limites indiquées ci-dessus. Ce consentement pourra être retiré à tout moment, en adressant un courrier en RAR à la Ville de Saint-Fons, étant précisé que ce retrait n'aura pas pour effet de compromettre la licéité du traitement qui serait fondé sur le consentement avant ledit retrait.



Les structures petite enfance

L'accueil collectif :

Multi-accueil municipal Louise Michel - 50 places / 7h-18h

8 rue Antoine Gravallon / 04 37 60 00 83

Multi-accueil municipal de l'Arsenal - 26 places / 7h-18h

43 bis rue Mathieu Dussurgey / 04 78 70 46 71

Multi-accueil les Grenouilles Bleues - 15 places / 7h-18h

structure associative gérée par le Centre socio-culturel Arc-en-Ciel, 6 place des Palabres / 04 78 67 75 58

Multi-accueil Les Petits Chaperons Rouges - 21 places réservées par la ville / 7h15-18h15

crèche d'entreprise, 5 rue Paul Bert / 04 37 46 45 25

L'accueil familial municipal :

La Crèche Familiale de l'Arsenal - 40 places / 7h-18h avec possibilité d'horaires atypiques

43 bis rue Mathieu Dussurgey / 04 78 70 46 71

Procédure de pré-inscription en 2 étapes

1) Retrait du dossier

Le dossier est à retirer au Point Information Familles en mairie ou à télécharger sur l'espace familles du site internet de la ville : www.saint-fons.fr

2) Rendez-vous au Point Information Familles

Une professionnelle de la Petite enfance vous reçoit pour enregistrer votre demande de place et échanger sur vos besoins de garde.

Votre dossier doit être complété et vous devez vous munir des photocopies des justificatifs demandés :

- Attestation employeur ou dernier bulletin de salaire ou contrat de travail
- Livret de famille
- Attestation CAF mentionnant le Quotient Familial (QF) de la famille
- Tout document justificatif de recherche d'emploi, d'insertion ou de formation
- Justificatif MDPH (pour les situations de handicap de l'enfant ou d'un membre de la famille)

Point Information Familles – Petite enfance

Hôtel de Ville - Place Roger Salengro - 69190 Saint-Fons

04 72 09 20 28 - petiteenfance@saint-fons.fr

Lundi 13h30-18h30 / du mardi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30

L'attribution des places

Des critères d'attribution sont établis pour répondre au mieux aux besoins des familles de la commune, tout en faisant bénéficier d'une place en crèche au plus grand nombre. Votre dossier se voit attribuer un nombre de points qui le classe dans la liste des dossiers qui sera étudiée en commission.

Le système de points

Situation professionnelle

Salarié, chômage de moins de 3 mois, étudiant, formation à temps plein de + de 6 mois, congé parental avec reprise d'activité dans les 5 mois : **5 points**

Situation de chômage de plus de 3 mois, formation de + de 6 mois à temps partiel : **3 points**

Sans activité, congé parental total : **1 point**

Situation familiale

Monoparentalité : **10 points**

Fratrie (si un aîné est présent au sein de la structure à la date d'entrée prévisionnelle de l'enfant concerné par la demande de place) : **2 points**

Inscription multiple : **4 points**

Situation de handicap de l'enfant : **2 points**

Situation de handicap du parent / de la fratrie : **1 point** (par personne souffrant de handicap, reconnu par la MDPH, au sein du foyer)

Situation exceptionnelle de l'enfant (maladie grave avérée) : **1 point**

Situation sociale

Sollicitation partenaire : **2 points**

Situation financière

QF ≤ 250 : **5 points** QF ≤ 500 : **4 points** QF ≤ 750 : **3 points** QF ≤ 1000 : **2 points** QF > 1000 : **1 point**

Situation de report

Nouvelle présentation de votre dossier en commission : **0.5 point** (nombre de points plafonné à 3)

Les commissions d'attribution

Les commissions d'attribution de places en crèche ont lieu 4 fois par an, tous les trimestres.

- **En cas d'attribution d'une place par la commission :**

Vous recevrez un courrier accompagné d'un coupon réponse à retourner impérativement et dans le délai indiqué à la structure d'accueil de votre enfant, dont l'adresse sera indiquée sur le coupon.

Un rendez-vous avec le responsable de la structure qui accueillera votre enfant sera fixé afin de constituer votre dossier d'inscription.

- **En cas de report de votre demande :**

Vous recevrez un courrier accompagné d'un coupon report à remettre au Point Information Familles dans le délai indiqué, afin de confirmer le maintien de votre demande de garde. Celle-ci sera réétudiée lors de la commission suivante.

- **Si vous refusez la place qui vous est attribuée dans la structure choisie :**

Quel que soit le rang de priorité de cette structure dans votre dossier de préinscription, votre dossier sera classé sans suite et annulé. Vous devrez refaire une préinscription.